CHANTILLY

Le Chantilly idéal serait un chat semi-étranger d'apparence frappante due à sa riche et pleine couleur, et à sa robe soyeuse et mi-longue, sa queue touffue, sa collerette au cou ainsi que ses oreilles garnies de poils. Sa tête est de taille moyenne, avec un museau court et large et ses larges pommettes accentuées par des yeux jaune foncé à doré. Le chat est de taille et de structure osseuse moyennes, plus lourd que son apparence ne le suggère. Son tempérament est affectueux et il possède une douce voix distincte. Il y a peu de pertes de poils et il est facilement peigné.

I – CORPS/CONFORMATION (20)

(5) CORPS – Le corps semi-étranger est de longueur moyenne, de forme rectangulaire avec un dos plat, avec une croupe arrondie. Plus lourd que sa taille ne le suggère. (Tolérance doit être accordée pour une taille généralement plus grosse chez les mâles).
(5) JAMBES & PIEDS – Les pattes avant et arrière sont de la même longueur. L'ossature est moyenne, ni délicate ni substantielle, mais bien proportionnée au corps. Les pieds sont de la forme d'un petit ovale.
(5) QUEUE – De longueur moyenne. Proportionnelle à la longueur du corps, large à la base s'effilant jusqu'à la pointe. Bien garnie de plumets de poils. Ne doit pas être mince et effilée.
(5) COU – Il est court et moyennement gros.

II – TÊTE (30)

(10) TÊTE – Sa forme en général - Raccourcie, forme en «V» de grosseur moyenne aux contours doux et avec des extrémités adoucies par une collerette au cou. Le haut de la tête est légèrement arrondi entre les oreilles et son front modérément plat ; le crâne descend subitement derrière les oreilles. Les pommettes sont larges et hautes, en ligne avec le wedge.
(10) PROFIL - Il y a un léger arrêt (stop) à ou légèrement en dessous du niveau des yeux et une pente douce continue jusqu'à un nez de longueur moyenne. Le menton et les narines s'alignent verticalement; le menton est ferme mais ni saillant ou grossier (se trouve en ligne droite sous le nez et descend doucement vers la gorge). Le museau est fort, large, court et légèrement carré avec une cassure (break) défini, et les pâtons ne sont pas proéminents. La mâchoire est assez large.
(5) OREILLES – Bien espacées, de grosseur moyenne avec des pointes modérément arrondies. Larges à leur base et alignés avec le wedge, un peu penchées vers l'avant et vers l'extérieur. Les plumets (désirable) sont longs et partent de l'intérieur de l'oreille.
(5) YEUX – De forme ovale, bien espacés, avec une légère inclinaison ; dessus de l'œil plat, le dessous arrondi.

III – ROBE / LONGUEUR ET TEXTURE (20)

Poil mi-long, avec une texture légère et soyeuse à maturité. Lente à se développer, la robe des adultes commence à apparaître tard comme adolescents, mais est à sa pleine maturité quand le chat est âgé d'environ 24 mois, sa pleine longueur apparaissant sur la queue en premier et sur le corps plus tard. La longueur du poil est d'environ 2" (les poils plus longs sont permis à condition que la texture soit correcte). Les poils des pattes arrière forment un genre de jupon. Le visage est entouré d'une collerette. Les mâles peuvent avoir une collerette et un pelage plus épais que les femelles.

IV – COULEUR (25)

(20) COULEUR – La couleur est riche et brillante, de l'ombrage peut se produire (chez les adultes matures) avec une nuance de couleur plus claire vers le dessous, la collerette et des oreilles. Couleurs sombres peuvent être plus évidentes dans la robe du chaton. La pleine couleur apparaît plus tard à maturité. Ombrage léger sur le museau et la gorge de couleurs tabby autorisé.
(5) COULEUR DES YEUX – Va du jaune au doré à ambre, la profondeur et la brillance préférées. Intensité se développe avec l'âge. Un « halo » (anneau) vert autour de la pupille est permis.

V – CONDITION & ÉQUILIBRE (5)

Condition physique et équilibre excellents.

OBJECTIONS	DÉDUIRE
• Yeux vert	2-3
• Yeux rond	2-3
• Jarrets déformés	2-3
• Type cobby ou oriental	2-3
• Marques de tabby sur les couleurs solides	2-3

DISQUALIFICATIONS

- Yeux bleus
- Tous motifs de disqualification décrits dans la description générale.

COULEURS RECONNUES

Voir la liste complète des couleurs et patrons acceptés

2021 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne

ORIGINE DE LA RACE:	Hybrid
EXIGENCE POUR ENREGISTREMENT:	Chantilly pour 3 générations
EXIGENCES POUR LA COMPÉTITION:	F4 permis
ASCENDANCE RECONNUE:	Chantilly, Angora, Oriental, Brun de Havane, Nebelung, Somali
ACCOUPLEMENTS PERMIS :	Chantilly, Angora, Oriental, Brun de Havane, Nebelung, Somali

1993 10 29 – RACE EXPÉRIMENTALE
1996 06 05 – NOUVELLE RACE
2007 05 01 – RACE EXPÉRIMENTALE
2020 01 01 - CORRECTION

2021 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne